



# Master Acoustique

## Parcours Acoustique de l'environnement : transports, bâtiment, ville (AETBV)

### Contexte

La réduction du bruit des moyens de transport, en milieu urbain notamment, est un problème d'acoustique environnementale et de société dont l'importance est croissante. Ces nuisances touchent tous les acteurs de l'acoustique : l'individu en tant que consommateur et usager, avec une incidence sur la vente de certains biens de consommation, la société, organisée en associations de défense et de lutte contre le bruit, les collectivités locales et territoriales, les constructeurs de matériels et les gestionnaires d'infrastructures.

### Présentation

Type de formation :

- ✓ Formation initiale
- ✓ Formation continue
- ✓ Formation en alternance (contrat d'apprentissage)

Le parcours Acoustique de l'Environnement : Transports, Bâtiment, Ville (AETBV), du Master Acoustique de Le Mans Université, forme des acousticiens, de niveau ingénieur, spécialisés dans la réduction du bruit et l'amélioration du confort sonore des moyens de transports et des milieux de vie (bâtiment, environnement). Ces acousticiens sont ainsi aptes à participer à la rédaction de cahiers des charges acoustiques, à l'établissement de cartes de bruit, à suggérer des solutions en conception (acoustique prévisionnelle), et à servir d'intermédiaire entre les différents acteurs de l'acoustique des transports.

Les diplômés de ce parcours sont donc des scientifiques, formés également à des disciplines pouvant relever des sciences humaines et sociales (aspects juridiques du bruit, rôle des collectivités locales et territoriales dans les conflits de voisinage dus au bruit, physiologie de l'oreille, psychoacoustique, ...)

### Organisation de la formation

Les cours sont assurés partiellement par l'équipe pédagogique du Laboratoire d'Acoustique de l'Université du Mans, et majoritairement par des intervenants professionnels extérieurs, parmi lesquels les membres de l'Unité Mixte de Recherche en Acoustique Environnementale (UMRAE) de l'Université Gustave Eiffel qui accueille les étudiants pendant trois semaines de **cours délocalisés sur ses sites de Nantes, Lyon et Strasbourg**.

Cette formation, unique en France et en Europe, est pilotée par un comité de perfectionnement regroupant des ingénieurs et des professionnels issus de l'industrie et de grands organismes qui veillent sur le contenu et les orientations de la formation. Ce parcours est ouvert en formation initiale et à l'alternance.

### La formation en alternance

La formation en alternance offre beaucoup d'avantages pour les étudiants : expérience professionnelle, employabilité, accompagnement professionnel, rémunération, etc.

Les étudiants sont salariés (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation), détachés en formation à l'université, et alternent ainsi des périodes de cours et de travail en entreprise de septembre à janvier, puis restent en entreprise sans interruption pendant 5 mois.

Pendant les périodes en entreprise des alternants, les étudiants en formation initiale suivent des projets à caractère professionnel typiques de bureaux d'études, encadrés par l'équipe pédagogique universitaire.

Cette formation est proposée en partenariat avec le CFA FomaSup Pays de la Loire

<https://www.formasup-paysdelaloire.fr/>



## Enseignements spécifiques au parcours en 2ème année

Le parcours AETBV est constitué d'un ensemble d'enseignements fondamentaux, appliqués et professionnalisant en acoustique de l'environnement. Il se termine par un stage professionnel de 5 mois.

### Modules

- Perception, psychoacoustique (2.5 ECTS)
- Méthodes numériques pour l'acoustique (2.5 ECTS)
- Acoustique physiologique (2.5 ECTS)
- TP numérique en vibroacoustique (2.5 ECTS)
- Méthodes expérimentales (2.5 ECTS)
- Étude de cas (5 ECTS)
- Aspects juridiques du bruit (2,5 ECTS)
- Enseignements délocalisés (7,5 ECTS) (Université Gustave Eiffel – sites de Nantes, Strasbourg, Lyon)
- Anglais (2,5 ECTS)
- Cours professionnels (2,5 ECTS)
- Stage professionnel (27,5 ECTS)

## Débouchés professionnels

Ce master permet aux étudiants d'entrer directement sur le marché du travail avec un diplôme bac. +5 en exerçant les fonctions d'ingénieur acousticien dans des bureaux d'études, des entreprises (publiques ou privées) ou des établissements publics de recherche dans les domaines suivants :

- ✓ Transport : routier, ferroviaire, naval, aéronautique,
- ✓ Infrastructures industrielles liées à l'environnement,
- ✓ Bâtiment, salles de spectacle.

## Conditions d'accès

### Candidature en M1 en formation initiale :

- Vous êtes français ou ressortissant de l'Union Européenne : déposez votre candidature sur **Mon Master** (<https://monmaster.gouv.fr/>)
- Vous résidez dans un pays couvert par la procédure Etudes en France : déposez votre candidature sur **Etudes en France** (<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/>)
- Vous êtes non ressortissant de l'Union Européenne et ne dépendez pas d'un pays couvert par la procédure Etudes en France : déposez votre candidature sur **Mon Master**

### Candidature en M2 en formation initiale :

- Vous êtes français ou ressortissant de l'Union Européenne : déposez votre candidature sur l'application de l'Université **E-candidat** (<https://ecandidats.univ-lemans.fr/>)
- Vous résidez dans un pays couvert par la procédure Etudes en France : déposez votre candidature sur **Etudes en France**

## Pré-requis obligatoires :

Pour être inscrit dans les formations conduisant au diplôme de master, vous devez justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master,
- soit d'une validation d'études, d'acquis ou d'expériences professionnelles.)

## Contacts

Secrétariat : 02 43 83 36 23 - [elisabeth.dubois@univ-lemans.fr](mailto:elisabeth.dubois@univ-lemans.fr)

Responsable pédagogique : [christophe.ayrault@univ-lemans.fr](mailto:christophe.ayrault@univ-lemans.fr)

Pour en savoir plus : <https://iags.univ-lemans.fr/>